



## Eau - Avertissement

La Municipalité vous informe que le niveau des sources se situe aussi bas qu'à la fin de la période de sécheresse de 2022. La situation est inquiétante.

Aussi, **elle vous demande d'utiliser l'eau avec parcimonie** avec quelques conseils à la clé :

- ☞ arroser votre jardin/potager en dehors des grosses chaleurs, plutôt entre 20h00 et 08h00, pour éviter l'évaporation ;
- ☞ pour les petites surfaces, utiliser plutôt un arrosoir, et pour les grandes un système d'irrigation au goutte-à-goutte qui permet d'économiser jusqu'à 70% d'eau ;
- ☞ répandre un paillage de 10 cm d'épaisseur pour limiter l'évaporation et favoriser la rétention d'eau ;
- ☞ tondre son gazon plus haut que la normale (2 à 3 cm de plus) afin que le sol puisse mieux conserver l'humidité et ainsi mieux résister à la chaleur
- ☞ etc.

**Et prenez soin de vous ! Buvez souvent, sans attendre d'avoir soif, et de préférence ... de l'eau ! 1,5 à 2,5 litres par jour au vu des grosses chaleurs.**

## Bureau communal Période estivale – fermeture

Dans le cadre de ses vacances, le bureau communal sera fermé du **lundi 31 juillet au 11 août 2023 y compris**.

En cas d'urgence, le **Centre de biométrie de Lausanne**, situé à la voie du Chariot 3 se tient à votre disposition pour renouveler un document d'identité. Il est atteignable par téléphone au [0800 011 291](tel:0800011291)

## Envie d'une sortie estivale en vélo électrique SEFA ?

Pourquoi pas me/nous rendre pour une sortie impromptue en vélo électrique au bord du lac, au Signal de Bougy, manger une glace à Morges, au Giron de l'Aubonne, ou toute autre bonne idée.

Voici une offre valable pour cet été. Profitez-en



## OFFRE ESTIVALE

Parcourez la région sans contrainte avec nos vélos électriques

Pass 2h de location	6.-
Pass 4h de location	10.-
Pass 12h de location	25.-

\*valable dans la région d'Aubonne pour une utilisation INTERURBAINE, à l'achat du taxi, Pêc et GPS



## Fête Nationale Lundi 31 juillet 2023 Concours de création de lampions pour les enfants

A l'occasion de la fête nationale qui se déroulera le 31 juillet prochain, il est organisé comme l'année dernière

### un concours de création de lampions avec des objets recyclés

Pour y participer, merci de bien vouloir vous inscrire en adressant un courriel à :

[administration@lavigny.ch](mailto:administration@lavigny.ch)

en indiquant le nom de famille et prénom de l'enfant, son âge et son adresse d'ici au 28 juillet prochain.



## Solidarité locale

### « Bancs pour Mon village »

Vous souhaiteriez partager des moments conviviaux et intergénérationnels ? Faire une pause en balade ? Un pique-nique après l'effort ? Vous arrêtez sur le chemin en allant à l'épicerie Chez Brigitte ou lors d'une corvée Molok tout en profitant du paysage à l'ombre d'une belle végétation ? Et bien grâce au projet « Bancs dans mon village » sponsorisé par la Fondation Lennaards et par quelques entreprises villageoises, c'est aujourd'hui possible !

C'est au début 2022, à la suite d'un appel à projet « Solidarité locale » de la Fondation Lennaards, que la Municipalité et son Agenda 21 a proposé l'installation de bancs sur son territoire. Le projet a été retenu par la Fondation, et il a été ensuite proposé aux entreprises villageoises de participer audit projet. Finalement, ce sont non moins de 14 bancs en Robinier faux Acacias qui ont été commandés au Groupement forestier de Ballens dont la commune est membre. Deux seront encore installés à l'automne, ce qui nous permettra de les inaugurer. L'emplacement a pu être fait grâce aux aînés qui lors de notre sympathique sortie 2022 nous ont fait part de leurs envies et besoins.

Merci aux aînés, un tout grand merci aux entreprises et merci à la Fondation Lennaards. Belle pause estivale sur nos bancs à toutes et à tous !

## Tondeuses et bienséance

Avec le retour des beaux jours, chacune et chacun souhaitent pouvoir profiter sereinement de son extérieur pour prendre ses repas et s'y prélasser. C'est aussi la belle saison où les activités extérieures, et en particulier l'entretien des jardins sont particulièrement intenses.

Afin de vivre en bonne harmonie, la Municipalité tient à rappeler quelques ordonnances du règlement de police, ainsi que de bienséance :

- Le dimanche, les jours fériés légaux et les jours de fête religieuses sont jours de repos public ;
- Il est interdit tout acte de nature à troubler l'ordre et la tranquillité publics
- À proximité des habitations, l'utilisation des tondeuses à gazon, tronçonneuses et autres appareils bruyants est autorisée du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 20h00 et le samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

Cette utilisation est strictement interdite le dimanche et les jours fériés.

Merci pour votre collaboration.



## Perdu vos clés ? Vos lunettes ou tout autre objet ?

Pensez à contacter l'administration par téléphone au 021 808 69 62 ou par courriel à [administration@lavigny.ch](mailto:administration@lavigny.ch) Il est courant que les objets trouvés soient apportés à notre guichet.

Nous sommes à votre disposition.



## Calendriers des événements venir :

- 16 juillet 2023 – 18h00 : Château de Lavigny, Fondation Ledig-Rowohl, lecture
- 31 juillet 2023, Fête nationale (d'autres informations suivront)
- 12 août, Concert Le Daron, David Pringent, salle polyvalente à Lavigny
- 19 août 2023 : Fondue sur la place de l'Eglise organisée par l'Amicale de la Pompe à bras
- 24 août 2023, Caveau d'Aubonne, Concours des millésimes